

PROCÈS-VERBAL de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS
de l'école Arthur-Vaillancourt, tenue au gymnase de l'école
Le Jeudi le 10 septembre 2020 à 19h00.

PRÉSENCES : Environ 18 parents sont présents

Mot de bienvenue de la direction et informations générales

Madame Lysanne Gagnon se présente et aborde la question du changement des commissions scolaires vs centre de service scolaire des mille îles. Elle mentionne l'importance que l'école Arthur-Vaillancourt soit bien représentée sur le conseil d'administration du nouveau centre de service. Ce soir, il y aura élection de 2 parents sur le conseil d'établissement ainsi que sur la Fondation Au Diapason.

Mot de la présidente de la Fondation Au Diapason et informations générales

Roseline Marchand présente la Fondation Au Diapason.

Assemblée générale annuelle des parents de la Fondation Au Diapason

1. Ouverture de l'assemblée générale des parents

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 28 août 2019 (Fondation)

Philippe-Emanuel David propose l'adoption de l'ordre du jour.

Il est appuyé par Xuana César d'adopter l'ordre du jour de la réunion du 10 septembre 2020.

3. Lecture et Adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle de la Fondation au Diapason 2019

Mme Roseline Marchand présente le procès-verbal de la Fondation Au Diapason.

Proposé par Xuana César et appuyé par César Nguyen.

4. Adoption du rapport annuel des activités et du rapport de l'auditeur indépendant

Présentation de la firme Cloutier & Longtin (états financiers de la Fondation au Diapason).

Voir document de l'état financier de la Fondation au Diapason suite à l'année scolaire 2019-2020

5. Rapport annuel de la présidente de la fondation pour 2019-2020

Mme Roseline Marchand présente les réalisations de la Fondation :

- Restauration d'une partie du laboratoire de violons ;
- Maintien du montant de la contribution parentale à 130 \$ et ajout d'un rabais pour enfants multiples ;
- Refonte du site web ;
- Intégration d'une plateforme de gestion et de paiement en ligne ;
- Supporter les activités de fin d'année des finissants ;
- Introduction de nouvelles méthodes de paiement (interac, crédit) ;
- Poursuite des recherches de candidats – ambassadeur ;
- Poursuite de l'amélioration des différents processus et outils de la fondation.

Objectifs

- Restauration des instruments d'atelier (orff)
- Attirer de nouveaux partenariats / ambassadeurs pour le programme musical ;
- Prévoir des campagnes alternatives afin d'assurer les revenus nécessaires ;
- Assurer le maintien du montant de la contribution parentale ;
- Recruter des membres dynamiques et assurer la passation de l'expérience ;
- Assister les parents/ partenaires dans la transition vers la nouvelle plateforme de paiement ;
- Explorer de nouvelles façons pour la fondation d'avoir un impact sur l'aide apporté à l'école ;
- Information sur la campagne de financement - nouveau thermomètre de suivi ;
- Photos des événements.

Site de la fondation : www.Lafondationaudiapason.org

6. Campagne de financement 2020-2021

Contribution de 130\$ pour un enfant ou 250\$ pour deux enfants.

4 méthodes de contribution :

- Don déductible d'impôt -versement unique
- Don déductible d'impôt- 2 versements
- Boutique en ligne
- Don de plus de 500\$

7. Élection membre pour la Fondation

- 5 postes mandat de 2 ans
 - Renée Redmond (enfant en 4e année)
 - Mathieu Déziel (enfant en 3e année)

8. Périodes de questions

Aucune

9. Levée de l'assemblée

À 19 h 35, Éric St-Jean propose la clôture de l'assemblée. Il est appuyé par Philippe Emanuel David.

10. Courte rencontre des membres du nouveau Conseil d'administration de La Fondation Au Diapason (partage des coordonnées, date de la première rencontre, etc.)

1. Ouverture de l'assemblée générale annuelle des parents 2020

Il est 19 h 37, Madame Gagnon la directrice donne la parole à monsieur St-Jean président du CE et annonce une élection des membres à venir.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 10 septembre 2020

Proposé par Martin Masse

Appuyé par Mathieu Déziel

3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2019

Proposé par madame Roseline Marchand

Appuyé par madame Xuana César

4. Rôles et fonctions des membres du conseil d'établissement, du comité de parents et de l'organisme de participation des parents.

La directrice Lysanne Gagnon explique comment fonctionne chaque organisme. Malgré les changements de gouvernance scolaire, le nombre de membres et le fonctionnement du CE demeure inchangée pour notre établissement : 4 parents, 3 enseignants, 1 employé de soutien et un membre de la communauté au besoin. La secrétaire Jacinthe Dumont et madame Gagnon font partie du conseil d'établissement, mais n'ont pas de droit de vote. Un des parents sera élu pour représenter l'école au comité de parents de la CSSMI.

5. Rapport annuel 2019-2020 du Conseil d'établissement

Éric St-Jean expose le rapport annuel du CE. À l'aide du projecteur, il nomme et explique les consultations menées par le CE durant l'année 2019-20. Il y a eu 9 rencontres pour l'année 2019-20, certaines rencontres ont été tenues virtuellement en raison de la pandémie.

Voici plusieurs points qui ont été traités en 2019-2020 :

Le **Plan Réussite éducative** fut présenté au CE. Le CE fixe des cibles en français, en mathématique pour l'année, suite aux recommandations de la direction qui a consulté l'équipe-école.

Le **Projet éducatif** (sur trois ans) représente la couleur de l'école.

Le **Plan de lutte** contre l'intimidation fut aussi évalué.

Le **Code de vie** a été approuvé.

La **grille-matières** a été approuvée.

La **Distribution de publicité** le CE s'est donné des critères pour permettre certaines diffusions pour des organismes OSBL

Autres points discutés : photo scolaire, location de salle, activités et sorties éducatives, campagnes de financement 2019-20, budget, contribution parentale, les cahiers d'activités, le calendrier scolaire, les grilles matières, le plan d'engagement vers la réussite, la politique de l'admission, cadre d'organisation scolaire, liste des effets scolaires, politique du transport scolaire, politique de la communication de la CSSSMI.

Proposé par Renée Redmond

Appuyé par Mathieu Déziel

6. Élection aux postes de représentants au Conseil d'établissement (CE)

(2 postes / 2 ans)

Mme Gagnon explique la création du CA à la CSSMI. Seuls les membres élus par un CE pourront être élus sur le comité de parent qui aura le droit de vote pour élire un membre sur le CA.

Trois personnes se présentent pour les 2 postes de 2 ans :

- Monsieur Martin Masse (père d'un élève en 5^e année) : Élu
- Madame Pascale Migneault (mère d'une élève en 5^e année) : Élu
- Madame Isabelle Des Groseillers (mère de deux élèves en 3^e et 4^e année) (substitut)

Bravo et merci aux trois personnes qui se sont présentées !

7. Organisme de participation des parents (OPP)

Un sondage sera envoyé à tous les parents à cet effet.

8. Période de questions

Madame Gagnon répond à quelques questions des parents.

9. Levée de l'assemblée générale

La levée de l'assemblée à 20 h 35

Proposée par monsieur Martin Déziel

Appuyée par madame Xuana César.

10. Courte rencontre des membres du nouveau Conseil d'établissement (partage des coordonnées, date de la première rencontre, etc.).